



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHESION TERRITORIALE

Secrétariat général  
Service du pilotage et de  
l'évolution des services

Paris, le 04 janvier 2018



Affaire suivie par : **Marie Gouache**  
[marie.gouache@developpement-durable.gouv.fr](mailto:marie.gouache@developpement-durable.gouv.fr)  
Tél. : 0140819651

## ***Consultation relative à la recherche d'un(e) intervenant pour réaliser une formation sur la conduite d'une démarche de classement grand site de France***

### **Préambule**

L'Institut de Formation de l'Environnement (IFORE), service à compétence nationale du ministère chargé de l'environnement, a pour mission de favoriser l'émergence d'une culture commune du développement durable parmi les agents de l'État.

Il est placé auprès du Service du Pilotage et de l'Évolution des Services (SPES) au sein du Secrétariat Général. Son action s'articule autour de trois enjeux fondamentaux :

- l'intégration du développement durable dans les politiques publiques,
- l'exemplarité de l'État et la gestion éco-responsable des administrations,
- la facilitation du changement des comportements, des modalités d'action et de la gouvernance au service de la transition écologique et solidaire.

### **1- Contexte et enjeu**

La complexité et les enjeux des missions au sein du Ministère de la Transition écologique et solidaire et du Ministère de la cohésion des territoires nécessitent de développer des aptitudes dans la gestion et l'animation de projet.

Afin de faire émerger des projets ambitieux au service des politiques publiques et de conduire des démarches collectives dans la durée, l'IFORE propose des actions de formation ayant capacités d'inspiration et de changement de posture.

L'IFORE intègre et développe depuis plusieurs années dans ses formations des outils d'intelligence collective. Les méthodes d'intelligence collective donnent la capacité aux apprenants ou à un groupe de penser, s'organiser, agir et ap-

prendre ensemble au service d'une intention commune. Pour développer l'intelligence collective, il faut acquérir ou développer des savoir-être et des savoir-faire spécifiques pour dépasser les logiques individuelles et les rigidités collectives et favoriser l'émergence d'espaces de confiance, de créativité et d'innovation.

Dans le cadre du programme d'action de l'IFORE, la DGALN souhaite une action de formation sur la politique de classement des grands sites de France.

Cette formation sur la démarche de classement Grand site de France se fait en relation avec le bureau des sites classés et inscrits (DGALN/DHUPQV1) du ministère et le Réseau Grands sites de France (RGSF), qui co-animeront cette formation avec l'intervenant choisi. Elle doit permettre à des acteurs d'horizons et de postures différentes de conduire une démarche de classement de manière collective.

C'est dans ce cadre que s'inscrit cette consultation.

## **2- Objectifs de la formation**

- Approfondir les fondements de la démarche Grand Site de France et de son contexte institutionnel ;
- Pouvoir être porte-parole de la démarche et l'expliquer ;
- Comprendre le contexte et les contraintes des différents acteurs de cette politique, afin de travailler en confiance en visant l'efficacité ;
- Se sentir légitime et à l'aise pour accompagner, conduire ou piloter le projet.

## **3- Objet de la consultation.**

La présente consultation vise à choisir un prestataire, intervenant rompu aux méthodes d'animation en intelligence collective, en capacité de co-construire et d'animer cette formation de 2 jours en cohérence avec les enjeux de classement des sites et des profils ciblés.

## **4- Lieux et dates**

Une première session de formation est prévue à la grande arche Paroi Sud de la Défense (92) les 8 et 9 mars 2018 et une deuxième session en 2019 intégrant les retours d'expérience de la première session.

## **5- Public cible :**

La formation s'adresse aux personnes ayant à conduire ou accompagner une démarche Grand Site en cours :

- Services de l'État (DREAL prioritairement, préfetures, STAP, DDT),
- Chefs de projet (collectivités territoriales, syndicats mixtes, EPCI...)
- Élus locaux, départementaux ou régionaux en charge de cette politique.

Le groupe est constitué de 14 stagiaires par session.

## **6- Prestations attendues : préparation et animation d'une formation de 2 jours**

- Préparation en relation avec l'IFORE, le bureau des sites classés et inscrits (DGALN/DHUPQV1) du ministère et le Réseau Grands Sites de France
- Animation de la formation : proposition de méthodes pédagogiques afin de permettre aux stagiaires de développer postures et outils qui leurs permettront d'accompagner les projets. L'animation devra proposer aux stagiaires des mises en situation et questionnements vis-à-vis de la démarche de classement et des rôles de chacun.

La formation, devra être conduite de manière dynamique et participative, s'appuyer en termes de contenu sur la circulaire de janvier 2011 et son annexe, le document de référence pour la politique des Grands Sites, ainsi que sur les notes de méthode associées. Les documents seront supposés connus par les stagiaires, la formation s'attachant à approfondir de manière dynamique leur mise en œuvre concrète.

Elle doit permettre à des acteurs d'horizons et de postures différentes de conduire une démarche de classement de manière collective.

Elle devra inclure, en collaboration avec QV1, RGSF et l'IFORE :

- La finalité et les exigences d'une Opération Grand Site et du label Grand Site de France, l'articulation entre protection, gestion et mise en valeur ; une introduction sera faite par le bureau des sites et RGSF pendant une heure
- Le rôle respectif de l'Etat et de la structure gestionnaire, la gouvernance et la concertation.
- Le pilotage des différentes étapes d'un projet Grand Site : lancement, élaboration et validation du projet, label et renouvellement. Toutes ces phases doivent être animées en atelier et impliquant une mixité des publics du groupe de stagiaires.
- Rédaction d'une note d'évaluation

Calendrier prévisionnel :

- J-28 Confirmation de la session
- De J-25 à J-20 : Rencontre avec l'Ifore et la MOA, pour travailler sur les attendus détaillés
- J-20 à J-8 : Échanges en co-construction entre le prestataire et l'IFORE
- J-8 : Remise du déroulé pédagogique détaillé

## 7- Modalités de réponse et de réalisation

Si ce projet vous intéresse, il vous est demandé d'adresser :

- **un descriptif des prestations proposées : canevas et outils d'animation en intelligence collective au regard du sujet et des attendus**
- **un bordereau des prix** distinguant les montants des différents éléments de la prestation  
Prix nets par jour HT et TTC en Euros.
- **des références et éventuellement avis de clients (notamment Curriculum Vitae)**
- **le présent document signé ci-dessous par le candidat, visant les engagements et attestations sur l'honneur utiles au stade de cette consultation.**

L'intervenant devra idéalement avoir une culture des thématiques en lien avec les domaines de l'environnement.

Les supports et contenus pédagogiques élaborés pour cette formation sont la propriété de l'IFORE et doivent pouvoir faire l'objet d'une diffusion aux stagiaires de l'IFORE.

## 8- Critères de la consultation :

Prix	30,00 %
Proposition pédagogique	50,00%
Références	20,00 %

## 9- Modalités de conclusion des commandes

La session fera l'objet d'une commande expresse et spécifique, qui sera confirmée au plus tard dans les quatre semaines précédant le début de la session, sous réserve d'un nombre suffisant de participants.

Les actions de publicité de la formation, d'information du public cible, d'inscription des stagiaires (en ligne sur le site de l'IFORE), de sélection et convocation des stagiaires, de recueil de leur évaluation par un questionnaire électronique, ainsi que l'organisation et la logistique matérielles seront assurés par l'IFORE. La validation du service fait et la mise en paiement sera prononcée au vu du programme, des supports pédagogiques et de la note

d'évaluation.

**10- Délai de réponse :**

Ces propositions seront envoyées, au plus tard le 4 février 2018 par voie électronique, à [marie.gouache@developpement-durable.gouv.fr](mailto:marie.gouache@developpement-durable.gouv.fr)

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à ce projet.

---

**11- Partie réservée au candidat :**

Je m'engage, par ma proposition, à accepter les conditions du CCAG Fournitures et Services Services sociaux et autres services spécifiques et du présent document.

J'atteste sur l'honneur remplir les conditions juridiques et financières figurant au DC1 et m'engage à transmettre celui-ci sur demande de l'IFORE si mon offre est retenue.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
Signature :